

## Questions/Réponses

### à l'attention du grand public

**Jamais d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) à partir du début du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse**

#### Informations importantes

- Avant le 6<sup>ème</sup> mois de grossesse : utilisation exceptionnelle d'AINS ou d'aspirine<sup>1</sup>
- A partir du début du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse : ne jamais utiliser d'AINS ou d'aspirine<sup>1</sup>
- Pendant toute la grossesse : ne jamais utiliser le célécoxib (Arcoxia) ou l'étoricoxib (Celebrex)
- Vérifiez toujours la composition des médicaments que vous prenez

<sup>1</sup>Si la dose est supérieure à 100 mg par jour.

1. Quels sont les médicaments concernés par cette information ?
2. Comment et pourquoi ces médicaments sont-ils utilisés ?
3. Comment savoir si un médicament contient un AINS ?
4. Ces médicaments sont-ils disponibles uniquement sur ordonnance ?
5. Quels sont les risques pour mon bébé pendant la grossesse ?
6. Ces risques peuvent-ils survenir quel que soit le moment de la grossesse ?
7. Ces risques surviennent-ils même avec une seule prise d'AINS ?
8. Que faire si j'ai pris un AINS pendant ou après mon 6<sup>ème</sup> mois de grossesse ?

---

#### 1. Quels sont les médicaments concernés par cette information ?

##### » Tous les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS)

- Quelle que soit la voie d'administration (notamment orale, cutanée et injectable)
- Quelle que soit la dose,
- Quelle que soit la durée d'utilisation (même une prise unique)
- Qu'ils soient délivrés avec ou sans prescription médicale

L'**ibuprofène** est l'AINS le plus utilisé.

Deux cas particuliers :

##### » L'**acide acétylsalicylique (aspirine ou acétylsalicylate)**

- à partir de **100 mg par jour**

##### » Les **inhibiteurs de la cyclo-oxygénase 2 (COX-2) ou coxibs** sont également des AINS

- Le parécoxib (Dynastat) est contre-indiqué à partir du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse.
- Le célécoxib (Arcoxia) et l'étoricoxib (Celebrex) sont contre-indiqués pendant toute la grossesse.

#### 2. Comment et pourquoi ces médicaments sont-ils utilisés ?

Ils peuvent être utilisés par voie :

- orale : comprimés, gélules...
- cutanée : gel, crème, pommade, emplâtre...
- rectale : suppositoires,
- ophtalmique : collyres,
- injectable.

Les AINS sont utilisés dans un grand nombre d'affections, notamment pour soulager et/ou traiter :

- **les douleurs** : articulaires, lombaires, musculaires, dentaires, hémorroïdaires, gynécologiques, maux de tête, migraines, etc.
- **la fièvre**,
- **l'inflammation** : articulaire, de la sphère ORL (nez, gorge, oreilles).

Des alternatives médicamenteuses et non médicamenteuses existent, quel que soit le stade de la grossesse. Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

### 3. Comment savoir si un médicament contient un AINS ?

Cette information peut notamment être retrouvée au début de la notice, dans la rubrique suivante :  
« 1. QU'EST-CE QUE [nom du médicament] ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? »

Lisez attentivement la notice et, **au moindre doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Les informations sur les médicaments sont accessibles aussi à partir de la base de données publique des médicaments

<http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>

### 4. Ces médicaments sont-ils disponibles uniquement sur ordonnance ?

Non, certains sont disponibles sans ordonnance (c'est-à-dire en automédication) comme l'ibuprofène, l'acide acétylsalicylique (aspirine) ou le diclofénac.

Lisez attentivement la notice des médicaments contenus dans votre armoire à pharmacie et, en cas de doute, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien avant toute utilisation.

### 5. Quels sont les risques pour mon bébé pendant la grossesse ?

La prise d'AINS par la femme enceinte pendant la grossesse peut entraîner chez le fœtus et le nouveau-né des effets indésirables graves, **même après une seule prise**, sur :

- le cœur, avec un risque d'insuffisance cardiaque,
- le rein, avec un risque d'insuffisance rénale.

Ces effets peuvent entraîner le décès du bébé avant ou après la naissance.

### 6. Ces risques peuvent-ils survenir quel que soit le moment de la grossesse ?

Ce risque apparaît **à partir du début du 6<sup>ème</sup> mois** de grossesse (c'est-à-dire dès la fin du 5<sup>ème</sup> mois ou de la 24<sup>ème</sup> semaine d'aménorrhée). Jusqu'au 5<sup>ème</sup> mois de grossesse, demandez conseil à votre médecin, sage-femme ou pharmacien avant de prendre un AINS. Lorsqu'ils sont indispensables, vous devez les utiliser à la dose efficace la plus faible et pendant la durée la plus courte.

**⚠ Le célécoxib (Arcoxia) et l'étoricoxib (Celebrex) sont quant à eux contre-indiqués pendant toute la durée de la grossesse.**

### 7. Ces risques surviennent-ils même avec une seule prise d'AINS?

Oui : à partir du début du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse, toute prise, **même unique** (une gélule, une application de crème...) peut mettre en danger la santé de votre enfant à naître.

### 8. Que faire si j'ai pris un AINS pendant ou après mon 6ème mois de grossesse?

- Arrêtez immédiatement de prendre ce médicament<sup>2</sup>.
- Même si vous n'avez pris ce médicament qu'une seule fois, prévenez et consultez très rapidement votre gynécologue ou votre médecin traitant. Lui seul peut juger de la conduite à tenir.

<sup>2</sup> Dans des situations très rares et particulières, votre gynécologue, votre cardiologue ou votre médecin traitant peut vous prescrire ces médicaments et ce même après le début du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse. Dans ce cas, respectez strictement l'ordonnance et les consignes de votre médecin (traitement et surveillance).